

la lettre *du Chemin des Dames*

BULLETIN d'INFORMATION édité par le CONSEIL GÉNÉRAL de l'AISNE - OCTOBRE 2003 - N° 3



L'éternelle émotion

Lorsque je reviendrai, vous n'aurez plus besoin
D'enguirlander la porte,
Ni d'embellir le parc, ni d'apprêter au loin
Une amicale escorte.

Je ne me perdrai plus sur le sentier, le soir.
Ne me faites pas signe.
Je m'assiérai dans l'ombre où le buis est plus noir
Et moins verte la vigne.

D'aucun hymne éclatant, formidable et vainqueur,
Ne troublez mon oreille ;
J'adore le silence accoudé dans mon cœur
Et perdu sous la treille.

Laissez la paix clore nos lèvres et nos yeux,
Il ne faut rien entendre.
Dans le recueillement, l'instant sera plus tendre
Et plus délicieux.

Ne me demandez pas de récits de bataille,
Ne me demandez rien.
Un peu de nonchaloir sur ma bouche défaille,
Taisons-nous : tout est bien.

Comme il sera calme et pieux, le paysage
Dans la nuit qui s'endort !...
Entre mes doigts lassés penchera mon visage.
Nous songerons aux morts.

Et si je ne puis plus alors cacher mes larmes,
Ni taire mes regrets,
Si le jardin n'a plus pour moi ses anciens charmes,
Vous me pardonnerez.

François BARON

(Sous le casque, loin des lauriers)

Né le 22 septembre 1898 à Narbonne, François Baron, élève de l'École des Chartes, a été mortellement blessé le 5 mai 1918 à Moyenneville (Somme). On peut lire ce poème sur un panneau installé au pied du "hêtre de la paix" qui a été planté le 23 juin 1998 dans l'arboretum de l'ancien Craonne par une classe de CE1 de l'école du Centre à Villers-Cotterêts. Il appartient désormais aussi à la mémoire du Chemin des Dames.



L'objet du mois

Depuis mars 2003, l'Espace Muséographique de la Caverne du Dragon présente chaque mois dans une vitrine une pièce tirée de ses réserves.

Les objets du mois 2003

Casque français, casque allemand (mars)

Fusil Lebel, fusil Mauser (avril)

L'identité du soldat : plaque et livret militaire (mai)



Croix de guerre, croix de fer (juin)

L'affiche de mobilisation (août)

L'obus porte-message (septembre)

Le télémètre (octobre)

La boîte de Noël britannique (novembre)



La grenade à manche allemande (décembre)

C'est "l'objet du mois". Document célèbre comme l'affiche de la mobilisation ou emblématique comme le fusil Lebel, objet insolite comme l'obus

porte-message, il s'agit à chaque fois de permettre aux visiteurs de découvrir un aspect différent de la Grande Guerre.

L'affiche de la mobilisation de 1914 :

Les affiches étaient prêtes depuis longtemps. On peut lire en bas du texte : "Imprimerie nationale - 1906". Il ne restait plus qu'à ajouter dans l'espace réservé du texte imprimé la date à la plume : "Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août 1914".

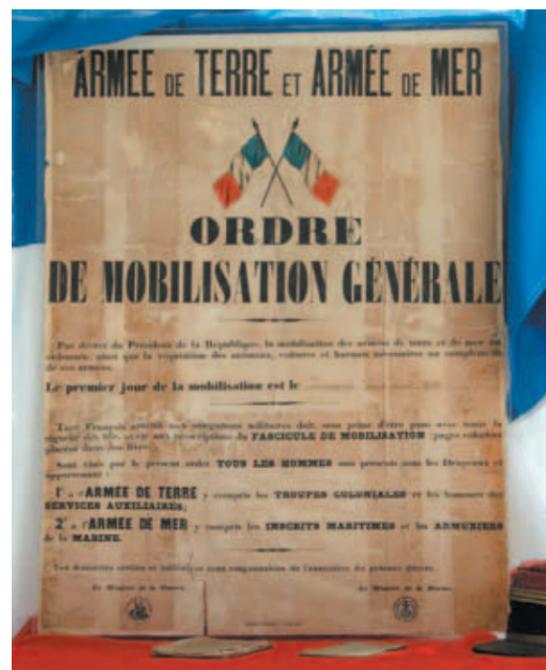
Décidé par le conseil des ministres du samedi 1^{er} août 1914, l'ordre de mobilisation est transmis à 15h30 par

le central télégraphique de la rue de Grenelle. Dès 16 heures, les premières affiches sont placardées sur les murs des bâtiments officiels et sur la voie publique. Partout, les hommes mobilisables doivent rejoindre les

casernes...

L'obus porte-message :

Cet obus de mortier allemand (calibre 75, 85 mm) marqué "N" (pour Nachricht : nouvelles)



était destiné à transporter les messages entre les différents postes de la zone de combat lorsque les autres moyens de liaison ne fonctionnaient plus. L'envoi de ces messages devait se faire sur des positions déterminées, abritées de la vue de l'ennemi et dans lesquelles l'observation avait été organisée.

"La mobilisation n'est pas la guerre !"

Extrait de la proclamation du gouvernement français (3 août 1914)



Sur le chemin des dames

septembre-octobre 2003



Samedi 13 septembre : inauguration officielle du fort de Condé. Le site qui est ouvert au public depuis le 5 juillet aura accueilli pour sa première saison plus de 4 000 visiteurs.

Samedi 27 septembre à Sancy les Cheminots : cérémonie annuelle de l'œuvre du Cheminot de Sancy. Le cortège quitte l'église pour se rendre au Jardin du souvenir après la messe concélébrée avec Mgr Herriot, évêque de Soissons.

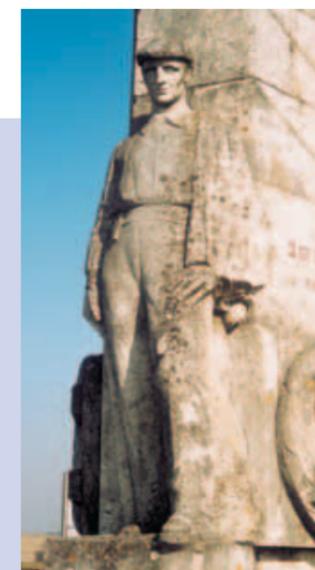
Fusiliers-marins : dernière cérémonie à la stèle de la carrière de Fruty

Le 28 septembre, à la stèle des fusiliers-marins de Laffaux, s'est déroulée, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires et de 44 drapeaux d'associations et amicales, la traditionnelle cérémonie organisée à l'initiative de la Fédération des associations de marins et marins anciens combattants (F.A.M.M.A.C.) par l'amicale de Laon.

A l'issue de la messe célébrée en l'église de Laffaux, le contre-amiral (2S) Noury, président fédéral de la FAMMAC, le contre-amiral (2S) Raguet, président national de l'Association des fusiliers-marins commandos, et le capitaine de vaisseau Cesbron-Lavau, commandant la Marine à Paris, ont été accueillis sur le site. Les honneurs militaires ont été rendus aux autorités par un piquet d'honneur de la Marine à Paris accompagné

d'un clairon de la musique de la flotte de Brest. La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbes et par la lecture de l'historique de la reprise du Moulin de Laffaux en septembre 1918.

Il faut indiquer que cette manifestation qui célébrait le 85^e anniversaire des combats au cours desquels se sont illustrés les fusiliers-marins, se déroulait pour la dernière fois devant la carrière de Fruty. La stèle érigée en 1938 en bordure de la nationale 2 doit en effet être prochainement déplacée en raison de la mise à deux fois deux voies de la chaussée.



Craonnelle

Après avis favorable de la Commission régionale de protection des Sites le 27 mars, le Monument des Basques est désormais inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (arrêté du préfet de Région en date du 17 juin 2003).



Craonne

Une exposition d'art et d'artisanat dans l'église art déco de Craonne : c'était le 7 septembre à l'occasion des premières Automnales du chemin des Dames organisées par la Communauté de communes du chemin des Dames.



Le cimetière militaire de Vauxaillon

Le 20 septembre 2003, avait lieu, à Vauxaillon, l'inauguration du cimetière militaire rénové. 1 909 soldats français de la guerre de 14-18 y reposent, ainsi que 169 combattants de 39-40, regroupés ici en 1954. Petit rappel des origines d'une nécropole qui a bien failli ne jamais exister.

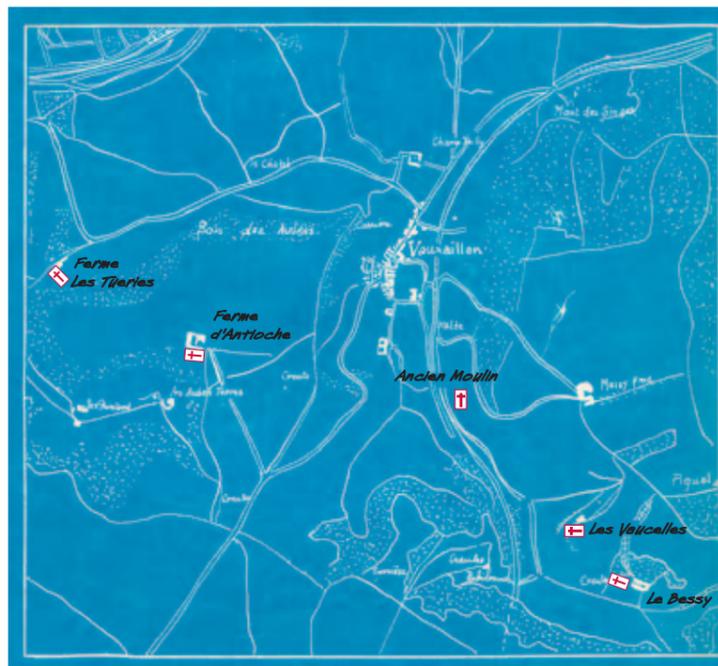
Les cimetières de l'été 17

C'est dès l'été 1917, après les combats très meurtriers qui ont eu lieu dans le secteur, en particulier autour du mont des Singes, que la 6^e armée française installe plusieurs cimetières sur le territoire de la commune de

Vauxaillon. Cinq cimetières au total qui accueillent par la suite nombre de tués de l'offensive de La Malmaison fin octobre 1917 et des nouveaux combats pour reprendre le Mont des Singes en septembre 1918 et qui per-

mettent de regrouper, en février-mars 1920, près de 200 tombes jusque là disséminées sur le territoire de la commune.

Quatre "petits" cimetières sont situés près des fermes d'Antioche, du Bessy, des Vaucelles et des Tueries (un lieudit antérieur à la guerre que dans les documents, on tente parfois d'édulcorer en ajoutant un "h" : Thueries...). Un cinquième cimetière, le plus vaste, a été aménagé au Vieux moulin, à l'emplacement de la nécropole actuelle, et à proximité de la halte de chemin de fer sur la ligne Soissons-Laon. C'est au Vieux moulin que les Allemands à partir de mars 1918 inhumèrent près de 2 000 de leurs morts qui seront transférés en 1921-1922 dans d'autres cimetières, en particulier à Mons-en-Laonnois.



Janvier 1921 : 5 cimetières et près de 4 000 tombes

	Tombes françaises	Tombes allemandes
Vieux Moulin	1 037	1 991
Ferme des Tueries	355	5
Ferme du Bessy	258	6
F. des Vaucelles	210	28
Ferme d'Antioche	74	1

La restitution des corps aux familles

Le 31 juillet 1920, le Gouvernement français qui rémunérait jusque là les communes pour l'entretien des tombes (5 francs par an et par tombe) décide de créer des "cimetières nationaux". En même temps, le décret du

L'intervention de Paul Doumer

Un mois plus tard, une réponse du Ministère des Pensions laisse à penser que cette demande sera satisfaite. Pourtant, le 18 décembre 1922, paraît dans la presse locale, l'annonce que les sépultures des 5 cimetières de Vauxaillon doivent être transférées au début janvier à 25 kilomètres de là, au cimetière national d'Ambleny.

Le maire de Vauxaillon, Elisée Lejeune, prend la plume pour demander l'intervention du conseiller général d'Anizy-le-Château qui n'est autre que Paul Doumer, ancien chef du gouvernement et ancien ministre, et alors également sénateur de... Corse. Dès le 22 décembre, Paul Doumer alerte le Ministère des Pensions. Début janvier, il peut transmettre au maire de Vauxaillon la réponse qu'il vient de recevoir : "... Après un nouvel examen, il a été décidé de maintenir le cimetière de l'Ancien Moulin à son emplacement actuel et de regrouper dans cette nécropole le cimetière de Laffaux et les cimetières de Bessy, de la Ferme d'Antioche, des Tueries et de Vaucelles..."

Vauxaillon aura donc son cimetière national. Les exhumations ont lieu au début de l'année 1924. Deux ossuaires avec 611 corps sont également constitués. Dès le mois de juillet, les portes du nouveau cimetière s'ouvrent aux familles et aux camarades de ceux pour qui ce paysage paisible et vallonné de l'Aisne constitue l'ultime horizon.



"J'aurai toujours un doute..."

Trois lettres d'une veuve de guerre au maire de Vauxaillon

Lettre du 12 juillet 1920

"Je suis une veuve de guerre ; mon pauvre mari, m'a-t-on dit, a été tué au combat [de] Laffaux et inhumé au cimetière des zouaves au ravin de Vauxaillon. Sa tombe doit porter son nom : Collin Nicolas, caporal 8^e zouaves 1^{er} bataillon et porte le n°120.

Il a donc paru sur les journaux que l'on ramènerait le corps de nos défunts à tous ceux ou celles qui en feraient la demande, et comme ce serait mon intention, je voudrais avant que de faire ma demande pouvoir constater que c'est bien lui. D'après les renseignements que j'ai obtenus, mon mari aurait été tué le 7 septembre 1918, il y aura bientôt deux ans. Mais malgré ces deux années, il me semble que je pourrais le reconnaître.

Donc, Monsieur, je viens vous demander d'avoir la bonté de me donner la marche à suivre et me dire si je pourrais faire ouvrir sa tombe, ensuite si je pourrais trouver quelqu'un à ma disposition pour faire ce triste travail..."

Lettre du 21 juillet 1920

"Ce matin, je reçois la réponse de Chauny [du service de l'état-civil militaire], et j'en suis désolée car l'autorisation m'est refusée, me disant que mon mari étant identifié, il est beaucoup plus urgent de chercher à identifier les inconnus : j'ai trouvé cette

réponse d'aucun sens, vu que je ne leur demande aucun travail, aucun dérangement..."

Il me marque bien que plus tard cette autorisation peut m'être donnée, il me l'accordera volontiers, mais plus tard pour moi il sera trop tard, car plus j'attendrai, plus il sera méconnaissable, et pour ma demande de le faire revenir, il sera trop tard également, car je ne veux pas ramener près de moi un étranger. Alors, ayant un doute, il me faudra l'abandonner. Mais c'est un manque d'humanité !..."

Lettre du 28 juillet 1920

"Je viens d'apprendre que l'autorisation que j'avais demandée pour la deuxième fois, m'a été à nouveau refusée. J'en suis désolée car désormais, je me vois forcée de laisser où il se trouve le corps de mon mari, vu que j'aurai toujours un doute. [...] Voyez toute l'étendue de ma peine de vivre dans une inquiétude semblable, c'est trop cruel vraiment."

Mme Collin - Boulangerie
41, Boulevard Diderot, Paris (XII^e)
(Archives communales de Vauxaillon 4H8)

"A-t-on pu se tromper?"

Bègles, 15 décembre 1924

Monsieur,

Je vous serais obligée de vouloir donner cours à ma demande. Voici : en 1921, le 26 février, on exhume le corps de mon fils Desbeaux Pierre du 7^e Colonial pour être transporté à Bègles (Gironde), ce qui fait 3 ans le 27 mars 1924. Je fus surprise quand le 22 octobre 1924, je reçois une lettre m'avertissant que l'on aurait trouvé le corps, qu'un nommé Desbeaux était transféré au cimetière national [de Vauxaillon]. En pareil cas, Monsieur, a-t-on pu se tromper ? Pourrais-je obtenir l'exhumation de ces deux corps ? Mais je ne peux pas me payer le voyage si il faut aller à Vauxaillon. Soyez assez bon, Monsieur, [de me dire] ce qu'il y aurait à faire car je suis dans un grand ennui.

Mme Antoinette Desbeaux, rue Pierre Salin à Bègles (Gironde)

(Lettre adressée au service d'état-civil militaire - Archives du Service des sépultures militaires à Laon)





Fusillés pour l'exemple

Le 8 octobre à la Maison des Arts et Loisirs de Laon, était projeté en avant-première le film d'Alain Moreau et Patrick Cabouat "Fusillés pour l'exemple". Une projection suivie d'un débat animé par Bernard Langlois. Echos de cette soirée-débat.



André Bach, le général des fusillés

Il est en quelque sorte celui par qui le film est arrivé. "A la suite du discours de Lionel Jospin, à Craonne en novembre 1998, sur les fusillés de la Grande Guerre, j'ai voulu tirer les choses au clair une bonne fois pour toutes. En finir, si possible, avec les amalgames entre fusillés et mutins, recenser le plus exactement possible le nombre de cas de soldats exécutés pendant le conflit", déclarait le général André Bach dans un entretien avec Eric Pincas paru dans le remarquable dossier d'Historia en novembre 2001. Alors responsable du Service historique de l'Armée de terre, avec un officier greffier et quatre appelés, historiens de formation, il crée une base de données informatique qui lui permet en deux ans d'éplucher 140 000 dossiers de ministres des conseils de guerre de la guerre de 14-18.

"A la fin, nous avons dénombré, pour toute la durée du conflit, 2300 condamnations à mort, 550 exécutions dont 27 pour faits de mutinerie. ... J'évalue à moins de 10% la marge d'erreurs". Dans *Les mutineries de 1917*, un ouvrage paru en 1968 qui est devenu un classique, Guy Pedroncini, le premier historien à avoir eu accès aux archives militaires, arrivait au chiffre de 49 exécutions effectives en 1917.

Yves Daudigny, Président du Conseil général de l'Aisne

"Si cette avant-première a lieu à Laon ce soir, ce n'est pas parce que l'Aisne entend revendiquer un quelconque monopole sur la mémoire des fusillés de la Grande Guerre ! Mais en juin 1917, nous avons eu dans l'Aisne les fusillés de Chacrise et de Maizy, comme nous avons eu dès décembre 1914 les fusillés de Vingré. Et combien d'autres ! En organisant cette soirée, le Conseil général voudrait montrer comment il s'efforce d'assumer l'histoire du département, toute son histoire..."

Alain Moreau, auteur du film :

"A l'origine du film, c'est un dossier que j'ai découvert dans *Historia*. Il y avait un article consacré aux travaux du général Bach, et un autre consacré à l'ouvrage de Nicolas Offenstadt sur la mémoire collective des fusillés de la Grande Guerre (*Les Fusillés de la Grande Guerre*, Odile Jacob, 1999 - NDLR). Cela a réveillé des souvenirs d'enfance et nombre de réminiscences littéraires, et j'ai tout de suite eu envie de faire un film, avec mon vieux camarade Patrick Cabouat."

Patrick Cabouat, réalisateur :

"Dans le film, il y a une continuité évi-

dente entre l'image d'archives qu'on a retraitée et le dessin de Tardi. Sur le plan technique, on a scanné les dessins et on les a animés avec un logiciel d'animation informatique multi-couches."

Le général André Bach, historien :

"Je suis un trinitaire, je me définis à la fois comme général, comme historien et comme citoyen. La démocratie, c'est interroger ceux qui nous gouvernent, regarder ce qui s'est passé et savoir comment la politique nous mène. Le film est une très bonne introduction. Dans le livre [dont le premier tome "Fusillés pour l'exemple 1914-1915" paraît début novembre aux éditions Tallandier- NDLR], vous trouverez des lettres assez terribles de soldats, des lettres de généraux, et vous pourrez les apprécier : moi-même, certaines m'ont fait bondir."

Nicolas Offenstadt, historien

"Dans les années 20, beaucoup d'anciens combattants considèrent les soldats fusillés comme leurs camarades. Même les anciens combattants de l'Union nationale des Combattants, très marqués à droite, avaient une grande fidélité à la mémoire des fusillés parce qu'ils considéraient qu'il y avait une part d'arbitraire et qu'ils leur devaient cette mémoire."

Le film "Fusillés pour l'exemple" est diffusé sur FR3 le dimanche 9 nov. à 23h30 (et non le 11 novembre comme il a été précédemment annoncé) et sur France 5 le dimanche 16 nov. à 16h30



"Le Chemin des Dames 14-18"

Vient de paraître, le premier ouvrage de référence sur le Chemin des Dames.

Cet ouvrage de 160 pages est publié sous la direction de Denis Defente, avec la participation de Frédérique Pilleboue et des photographies de John Foley.

De l'été 1914 à l'automne 1918, des millions d'hommes se sont battus sur le Chemin des Dames. Dès le mois de septembre 1914, au pied de ce plateau tenu par les Allemands, se brise l'élan de la première bataille de la Marne. C'est le début de la guerre des tranchées. En avril 1917, le Chemin des Dames, qui aurait dû être le nom d'une victoire mettant fin à cette guerre interminable, devient celui d'un échec sanglant. Les mutineries se multiplient parmi les combattants découragés. En mai 1918, un ouragan de feu franchit le Chemin des Dames : cette nouvelle offensive allemande ne sera contenue que par la deuxième bataille de la Marne.

Cet ouvrage, aux images intenses autant qu'exceptionnelles, est un témoignage indispensable pour aborder aujourd'hui la réalité militaire, le déroulement des événements et le quotidien des soldats sur le Chemin des Dames de 1914 à 1918. Les trois cents documents ici rassemblés, iconographie d'époque

– dont d'émouvants autochromes – archives, cartes, croquis et de très belles photographies en couleur de John Foley, offrent au lecteur des regards croisés sur l'un des hauts lieux les plus tra-



giques de la Première Guerre mondiale. Parmi les nombreux documents d'époque reproduits dans "Le Chemin des Dames 1914-1918", plusieurs autochromes de Fernand Cuville (1881-1927), photographe mobilisé durant la Grande Guerre au Service photographique des armées.

Autochrome de Fernand Cuville

La plaque autochrome, mise au point par Lumière en 1903, nécessite un temps de pose assez long (1 à 10 secondes) en raison de sa faible sensibilité à la lumière et explique que les scènes représentées soient toujours posées.

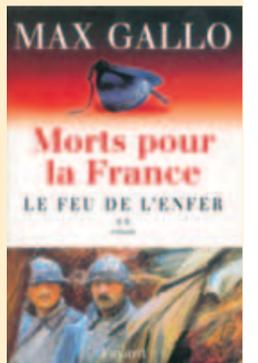
L'ouvrage est en vente à la Caverne du Dragon et en librairie. Broché : 26 € - Relié : 30 €



Le Chemin des Dames fait la rentrée littéraire

Après la saga de Pierre Miquel l'an dernier, deux romans de la rentrée font cette année une large place au Chemin des Dames. "Dans la guerre" d'Alice Ferney (éditions Actes Sud) évoque dans son dernier chapitre intitulé "Le mutin de 1917" la destinée d'un soldat qui rappelle étrangement les événements du 18^e R.I. et cite un extrait de la Chanson de Craonne, décidément bien à l'honneur aujourd'hui après avoir été si longtemps méconnue.

Max Gallo après les trois volumes des *Chrétiens* parus l'an dernier, se convertit à son tour à la guerre de 14-18. Le Chemin des Dames est le titre



d'une partie du second volume ("Le feu de l'enfer") de "Morts pour la France", sa dernière "suite romanesque" (chez Fayard). Le romancier innove en imaginant un héros, né d'une mère Française mais Américain par son père, et correspondant en Europe du Washington Times. Son statut et sa profession lui permettent de fréquenter les cercles du pouvoir et les milieux de la presse, et d'en parler avec une certaine distance. L'une de ses "Chroniques de l'Europe en guerre" qu'il écrit après avoir assisté en première ligne à l'offensive Nivelle commence par ces mots : "Je reviens du Chemin des Dames..." On pardonnera au romancier quelques inexactitudes : le Chemin des Dames n'est pas "au nord-est de Reims", et les vallées de l'Aisne et de l'Ailette ne sont pas vraiment "encaissées"...



Caverne du Dragon

Saison 2003 (jusqu'au dimanche 20 décembre inclus). La Caverne du Dragon sera fermée à partir du lundi 21 décembre 2003. Réouverture le 1^{er} février 2004.

Horaires d'ouverture :

L'Espace Muséographique est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h. à 18h. Visites (uniquement en mode guidé) toutes les demi-heures (sauf à 12h30). Dernière visite à 16h30. Durée de la visite : 1h30

"L'objet du mois"

Novembre : la boîte de Noël anglaise

Décembre : la grenade à manche allemande.

Tarifs :

Individuels : **5 €** - Moins de 18 ans, militaires, enseignants, étudiants, demandeurs d'emploi : **2,50 €** - Passeport familles (2 adultes et 4 enfants maximum) : **13 €**

Groupes : Adultes **4 €** - Scolaires **2 €**

Entrée gratuite pour les anciens combattants, enfants de moins de 6 ans, handicapés, journalistes.

Information/Réservation :

Caverne du Dragon - Chemin des Dames
02160 Oulches-La Vallée Foulon
Tél. 03 23 25 14 18 - Fax : 03 23 25 14 11
Email : caverne@cg.02.fr

Fort de Condé

Saison 2003 (jusqu'au dimanche 16 novembre inclus)

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 18h.

Visites guidées uniquement à 10h, 14h et 16h (durée : 1h30 environ) - Nocturnes tous les samedis de juillet à partir de 22h.

Le fort de Condé sera fermé à partir du lundi 17 novembre 2003 - Réouverture le jeudi 15 avril 2004.

Pendant la fermeture, l'accès (y compris pour des visites nocturnes) est possible uniquement pour les groupes constitués (30 personnes minimum). Réservation obligatoire.

Tarifs :

Individuels : **4 €** (**2 €** pour les 10 à 18 ans, gratuit pour les moins de 10 ans).

Groupes (à partir de 30 personnes) sur réservation obligatoire : **3 €** (**1,50 €** de 10 à 18 ans, gratuit pour les moins de 10 ans).

Contact : Fort de Condé

02880 Chivres-Val

Tél. 03 23 54 40 00 - Fax 03 23 54 40 04

Email : fortdeconde@wanadoo.fr



Craonne

Samedi 8 novembre de 10h à 18h

Journée du livre et du document 14-18

La commune de Craonne et la Communauté de communes du Chemin des Dames, avec le soutien du Village du Livre et en collaboration avec la Librairie Bruneteaux, organisent à la mairie de Craonne une journée du livre et du document 14-18.

- Présence et dédicace de nombreux auteurs et historiens : général André Bach, Rémy Cazals, Nicolas Offenstadt, Frédéric Rousseau, Thierry Hardier et Jean-François Jagielski, Jean-Louis Robert...

- Exposition-vente par des bouquinistes

- Débats et tables rondes sur la mémoire, le témoignage et le document vers 11 h, 15h et 17h30.

Appel au public :

Si vous possédez dans vos archives familiales des documents, des lettres, des écrits, des dessins, des photos... concernant la guerre de 1914-1918, il vous est proposé de les apporter à Craonne. Des reproductions numériques seront réalisées avec votre accord pour compléter le fonds documentaire local et réaliser sur place une exposition au cours de la journée.

Communauté de communes
du Chemin des Dames :
03 23 22 69 72

Mairie de Craonne : 03 23 22 47 84

La Lettre d'information du Chemin des Dames

Directeur de publication :
Yves Daudigny

Rédaction : Guy Marival

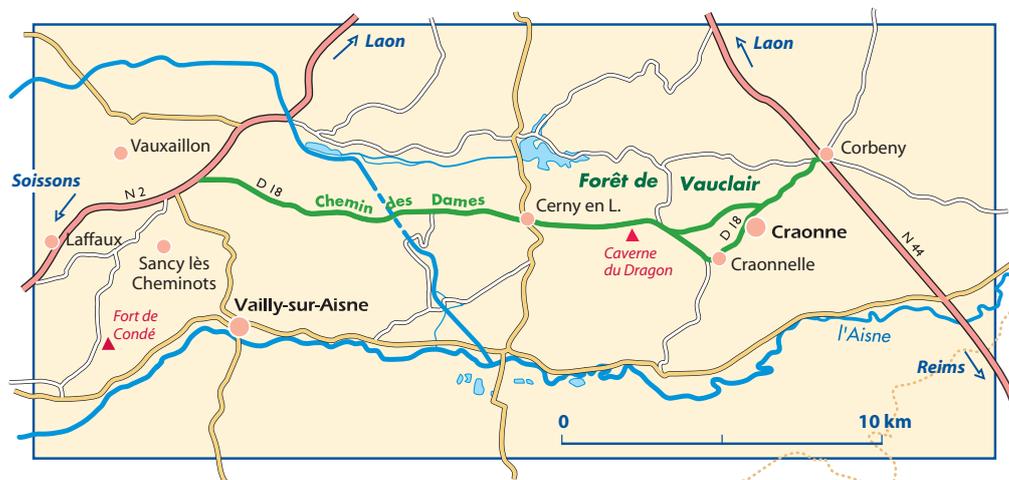
Photos : Communauté de
Communes du Val de l'Aisne
(Gérard Leleu), Caverne
du Dragon (Claude Dupin),
Conseil général (F.-X. Dessier,
Guy Marival), Jacky Culpin,
J.-L. Georget

Conception graphique :
Christian Jomard
Service communication
Conseil général

Réédition janvier 2015 :
Imprimerie du Conseil général
de l'Aisne

La Lettre n° 4

Parution : mars 2004



Vous souhaitez réagir à cette lettre, demander à en être destinataire...

Contact : Mission animation du Chemin des Dames - Conseil général - Rue Paul Doumer -
02013 LAON Cedex - Tél. 03 23 24 88 39 - missioncheminsdesdames@cg02.fr